



A propos de ma Demande de Nationalité Française en cour

Par Lillye RAKOTOZAFY, le 25/02/2017 à 09:23

Bonjour ! je suis né Français, mère Française, j'ai un Acte de Naissance transcrit en Nantes. J'habite à l'étranger. Avant de retourner en France elle nous a transcrit au Consulat. Mes parents sont divorcé quand j'avais 5 ans. Maintenant j'ai 45 ans. On est 3 enfants à base age quand elle nous a quitté par contrainte, malheureusement ma soeur a suicidé à cause de cette separaaion à 19 ans. Je veux savoir ce qu'elle est devenue ma mère et mes origines côté ma mère en France, elle me manque terriblement. J'ai commencé de faire la demarche pour demander ma Nationalité Française depuis 2007-2009 mais pas de résultat jusqu'à maintenant. La dernière fois le service de la nationalité des français nés et établis hors de France de Paris m'a demandé d'envoyer encore un livret militaire, acte de naissance, acte de mariage de mon ascendant (mon arrière grand-père maternel) né en 1862 et 1824 et j'ai envoyé ma demande de ces documents auprès du service central d'état civil des archives de France mais encore pas de resultat. Selon les sources que j'ai fait auprès de ce service auparavant c'est impossible de trouver encore ces documents. Qu'est ce que je doit faire, aide-moi enfin de pouvoir réaliser mes rêves de trouver vivant ma mère. Merci de votre aide

Par youris, le 25/02/2017 à 14:10

bonjour,
nous sommes un site de conseils juridiques de droit français qui n'est pas compétent pour vous aider à retrouver votre mère.
vous devriez commencer par vous renseigner auprès de la mairie de naissance de votre mère.
salutations